



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE



**Organisation pour
l'alimentation et l'agriculture**

ECE/TIM/2008/8
FO: EFC/08/8
18 juillet 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

COMITÉ DU BOIS
Soixante-sixième session
Rome, 21-24 octobre 2008

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS
Trente-quatrième session
Rome, 21-24 octobre 2008

**ACTIVITÉS DE LA FAO PRÉSENTANT UN INTERÊT POUR LA RÉGION, Y COMPRIS LA
NOUVELLE STRATÉGIE FORESTIÈRE DE LA FAO**

Résumé

La note présente les événements et processus principaux qui concernent le programme forestier de la FAO, et invite les délégués à fournir des indications et propositions.

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente certains des principaux événements et opérations que conduit la FAO actuellement ou dans lesquels elle est particulièrement engagée, y inclus le treizième Congrès forestier mondial et l'élaboration d'une nouvelle stratégie forestière de la FAO. *Les délégués sont invités à donner des indications sur les points spécifiques évoqués dans les sections ci-après.*

II. NOUVELLE STRATÉGIE FORESTIÈRE DE LA FAO

2. Le secteur des forêts subit les effets de la rapidité des changements au niveau mondial, notamment la mondialisation économique, l'accélération des changements climatiques, et le dynamisme des communications mondiales. En réponse à ces changements et à la demande du Comité des forêts, la FAO réactualise sa stratégie forestière. Cet examen est mené dans le cadre des réformes actuelles de la FAO et des Nations Unies, et de l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

3. Suite à un processus approfondi de consultation des parties prenantes entre novembre 2007 et avril 2008, ainsi que des discussions lors des trois Commissions régionales des forêts qui ont eu lieu dans la première partie de 2008, une proposition de stratégie a été développée. Des commentaires sur cette proposition ont été sollicités de la part des pays membres de la FAO et autres parties prenantes par l'intermédiaire des Commissions régionales des forêts; par l'envoi de lettres aux pays et organisations; et sur le site web de la FAO. Sur la base des réactions attendues, la proposition de stratégie sera révisée et présentée aux pays membres de la FAO pour examen lors de la dix-neuvième session du Comité des forêts qui se tiendra à Rome du 16 au 20 mars 2009.

4. Le Comité directeur du COFO, composé des Présidents des Commissions régionales des forêts, devrait revoir cette proposition de stratégie lors d'une réunion qui aura lieu les 18 et 19 septembre 2008. *La Commission européenne des forêts sera informée des résultats et les délégués sont invités à partager tout point de vue supplémentaire.*

III. ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES (FRA 2010)

5. L'Évaluation de 2010 donnera une vision d'ensemble de l'étendue des forêts et des autres terres boisées, de leur état, de leur gestion et de leurs utilisations, couvrant les sept « éléments thématiques relatifs à la gestion durable des forêts ». En outre, on trouvera dans l'Évaluation de 2010 les informations ayant trait aux forêts nécessaires pour le suivi des réalisations accomplies pour atteindre l'Objectif de la diversité biologique (objectif de 2010) de la Convention sur la diversité biologique, les objectifs mondiaux pour les forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et les Objectifs du Millénaire pour le développement, approuvés par le Comité des forêts. L'Évaluation de 2010 a été officiellement lancée à l'occasion d'un atelier mondial qui s'est tenu à Rome du 3 au 7 mars 2008, et auquel ont participé plus de 260 spécialistes en évaluation des ressources, y compris des représentants de 154 pays.

6. En plus des informations habituellement recueillies auprès des pays au moyen de questionnaires et d'études thématiques, une enquête complémentaire mondiale de télédétection sera effectuée en partenariat avec les pays et les autres organisations. Elle vise à améliorer les connaissances sur la dynamique des changements au niveau de l'utilisation des terres, notamment déforestation, boisement et expansion naturelle des forêts. La FAO fournira la formation en matière de renforcement des capacités des pays à déterminer les tendances historiques des rythmes de déforestation et à contrôler les rythmes futurs, aidant ainsi à profiter d'un instrument potentiel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) visant à réduire la déforestation dans les pays en développement.

7. Dans le contexte du processus d'Évaluation des ressources forestières, la FAO s'est engagée à renforcer les réseaux existants des correspondants nationaux aux niveaux mondial et régional et à harmoniser davantage la présentation de rapports avec d'autres organisations. L'Équipe de spécialistes de la CENUE/FAO sur le "*Suivi des ressources forestières pour une gestion durable des forêts dans la région CENUE*" soutient la contribution régionale à FRA et assiste à la préparation et à la révision du prochain rapport sur la Situation des forêts en Europe, pour la Conférence ministérielle d'Oslo. (www.fao.org/forestry/site/fra2010; www.unece.org/trade/timber/fratos/welcomeFRA.htm)

8. *Les membres de la Commission sont invités à fournir à leurs correspondants nationaux et à leurs équipes de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 l'appui dont ils ont besoin en vue de préparer les rapports nationaux et de participer à l'enquête de télédétection, ainsi qu'à toute étude spéciale qui peut concerner leur pays.*

IV. SITUATION DES FORÊTS DU MONDE (SOFO) 2009

9. La FAO publie tous les deux ans la Situation des forêts du monde (SOFO). Ainsi la prochaine édition, SOFO 2009, paraîtra pour la dix-neuvième session du Comité des forêts de la FAO qui se tiendra à Rome en mars 2009. Le thème de l'édition de 2009 sera "Société, forêts et foresterie: s'adapter pour l'avenir".

10. La première partie de SOFO 2009 soulignera comment le futur des forêts et de la foresterie peut se dérouler dans le contexte des grands changements de la société sur la base d'études mondiales et régionales sur les perspectives du secteur forestier, y compris l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (2005). Des projections réalisées antérieurement à la demande ont été mises à jour. La deuxième partie se concentrera sur les adaptations réalisées dans (a) les institutions et (b) les sciences et la technologie. Un certain nombre d'auteurs, y compris européens, contribuent à la préparation de SOFO 2009.

V. ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

11. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO a approuvé l'inscription des ressources génétiques forestières à son programme de travail pluriannuel. Un rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde sera rédigé pour la Commission en 2013, et il sera précédé d'un document de cadrage à soumettre à la Commission pour examen en 2009. Le Comité des forêts et les Commissions régionales des forêts participeront au processus. Le rapport s'appuiera sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales et d'autres sources d'informations à disposition comme les rapports nationaux et les conclusions d'une série d'ateliers régionaux sur les ressources génétiques forestières qui ont été organisés depuis la seconde moitié des années 90 et que la FAO et les autres partenaires continuent à appuyer (www.fao.org/forestry/site/fgr).

VI. TREIZIÈME CONGRÈS FORESTIER MONDIAL

12. Le prochain Congrès forestier mondial se tiendra à Buenos Aires (Argentine) du 18 au 25 octobre 2009. Il permettra l'échange de données d'expérience et la tenue de débats sur des sujets variés se rapportant au thème "Développement forestier – équilibre vital". Les séances du Congrès couvriront des exposés introductifs, des tables rondes, des présentations d'affiches, de nombreux événements d'information sponsorisés par des organisations, des expositions et des voyages d'études.

13. La date limite pour la présentation de résumés pour les mémoires volontaires est décembre 2008. Le Secrétariat du Congrès recherche des donateurs pouvant fournir un soutien financier pour la participation d'experts qui produisent les documents les plus importants, avec une vaste représentation régionale afin de garantir que c'est un réel congrès « mondial ». (www.wfc2009.org)

14. *Les Commissions régionales des forêts, par l'intermédiaire de leur Comité exécutif, sont encouragées à aider à organiser des activités régionales spécifiques du programme du Congrès.* Les présidents des Commissions régionales des forêts ont été invités à participer en qualité de membre du Comité consultatif externe du Congrès.

VII. CADRE STRATÉGIQUE DU PARTENARIAT DE COLLABORATION SUR LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

15. En avril 2008, les 14 membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) se sont réunis à la FAO et ont convenu de développer un « Cadre stratégique pour une réponse coordonnée du secteur forestier à l'agenda du changement climatique ». Son but est d'aider les pays, à travers des informations, dans les préparatifs pour le régime climatique post-2012; de contribuer à la mise en oeuvre des accords de la CCNUCC, du FNUF et autres; et d'augmenter une action coordonnée sur le terrain, y compris l'intégration des aspects significatifs du changement climatique dans la gestion durable des forêts par une approche intersectorielle. La stratégie inclura à la fois l'atténuation et l'adaptation. Elle prêtera une attention particulière aux besoins spécifiques relatifs à la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) comme exprimé dans le Plan d'action de Bali de la CCNUCC. La stratégie sera disponible pour la réunion CCNUCC COP 14 (décembre 2008), le Comité des forêts (mars 2009), le FNUF 8 (avril 2009), ainsi que pour les réunions des organes directeurs d'autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. (www.fao.org/forestry/cpf-climatechange)

VIII. ANNÉES INTERNATIONALES AYANT UNE INCIDENCE SUR LES FORÊTS

16. Trois années internationales à venir déclarées par l'Assemblée générale des Nations Unies concernent des questions qui intéressent les forêts:

i) l'Année internationale des fibres naturelles (2009) vise à favoriser le partenariat international entre les différents secteurs des fibres naturelles. Elle compte accentuer la valeur de ces fibres

auprès des consommateurs tout en soutenant les revenus des agriculteurs. Les fibres issues de produits forestiers ligneux et non ligneux peuvent représenter un apport important, ce dernier notamment au niveau local. La FAO facilitera la mise en place de l'Année internationale avec ses partenaires.

ii) l'Année internationale de la biodiversité (2010) coïncidera avec l'objectif relatif à la biodiversité à l'horizon 2010. Elle vise à faire mieux connaître la biodiversité pour aider à conserver la vie sur la terre et à mobiliser la communauté internationale en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable des avantages qui en découlent. Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique fera office de coordonnateur pour l'Année et a créé à cet effet un comité consultatif interinstitutions, dont la FAO fait partie, en vue d'orienter et de rendre le plus efficace possible les activités.

iii) l'Année internationale des forêts (2011) vise à promouvoir la gestion durable, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts. Les gouvernements et les autres parties prenantes devront promouvoir les activités pertinentes, notamment en créant des comités nationaux. Le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts fera office de coordonnateur pour l'Année. La FAO travaillera en étroite collaboration avec les pays et le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts et les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) pour la mise en œuvre de l'Année.

17. Il y aura des campagnes de sensibilisation pour chacune de ces années, avec de nombreuses activités et du matériel d'information. Il sera possible de les adapter en fonction des situations régionales et cela servira d'appui à la préparation des actions au niveau national. ***Les délégués sont invités à examiner les moyens dont disposent leurs pays pour appuyer et lier leurs activités à tous les niveaux à ces trois années, et l'appui que pourrait fournir la FAO en particulier en ce qui concerne l'Année internationale des forêts.***

Annexe

Résumé des activités de la FAO dans la région

1. Les activités du Département des forêts se rapportent aux questions de gestion des forêts en vue du développement durable de la région. Les activités de la FAO sont axées sur les effets de la transition politique et économique sur le secteur des forêts en Europe orientale. La FAO travaille en étroite collaboration avec des partenaires pertinents dans la région, principalement la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF) et l'Union mondiale pour la nature (UICN). Comme par le passé, la FAO a collaboré à la mise en oeuvre du programme de travail conjoint FAO/Commission européenne des forêts et Comité du bois de la CENUE. Dix ateliers ont été organisés par le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale, et le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale, auxquels ont participé la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale, et qui se sont penchés sur les options normatives en matière de dendroénergie, de renforcement des capacités relatives aux réformes des politiques du secteur forestier de l'Europe orientale, des approches sylvicoles axées sur la nature à la lumière des effets potentiels du changement climatique, des instruments visant à l'harmonisation des politiques en matière de gestion forestière dans la région des Carpates, des options et des possibilités d'assistance à la foresterie privée et au renforcement des capacités de gestion forestière dans la région du Caucase, etc. Il y a eu une contribution énorme de la part des réseaux de collaboration existants entre les pays de la région dans le cadre du programme intégré FAO/CEE.

2. L'Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie centrale et de l'Ouest, qui couvrait un certain nombre de pays membres du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, a été publiée en 2006. Elle aborde en premier l'examen de la dégradation des forêts et des prestations de services environnementaux, ainsi que la baisse d'importance de la production de bois d'industrie. Le renforcement des programmes forestiers nationaux, les améliorations institutionnelles, le renforcement des capacités en matière de planification stratégique et les améliorations de la base d'information représentent des options en vue d'une gestion durable des forêts.

3. La trente-troisième session de la Commission européenne des forêts (Zvolen, 2006) s'est penchée sur les défis de la gestion durable des forêts en Europe orientale. La restitution des forêts domaniales à leurs anciens propriétaires a pour conséquence que les exploitations forestières dans de nombreux pays d'Europe centrale ont de trop petites dimensions pour permettre une gestion efficace. La Commission a prêté une attention particulière au renforcement des capacités sur la base des expériences d'autres pays européens. Elle a également signalé la nécessité d'accroître les efforts de lutte contre les incendies de forêts et d'appuyer la mise en application du droit forestier. Des projets relatifs aux feux de forêts, mettant particulièrement l'accent sur la gestion communautaire, ont été mis en oeuvre en Bulgarie, en Croatie et sont en préparation pour le Bélarus. La quatrième Conférence internationale sur les incendies de forêts s'est tenue à Séville (Espagne) en mai 2007, à l'occasion de laquelle a été lancé le partenariat

international «Alliance pour actions en gestion des feux » avec 40 membres fondateurs, dont le Secrétariat est assuré par la FAO, Rome.

4. Le Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes “*Silva Mediterranea*” a tenu sa vingtième session en avril 2008 à Sofia, Bulgarie. Il a recommandé que:

- La coopération entre les chercheurs forestiers méditerranéens soit renforcée;
- Des études sur l’impact du changement climatique sur les forêts méditerranéennes soient entreprises;
- La collaboration FAO/Plan bleu soit poursuivie durant la deuxième phase du Projet “Forêts méditerranéennes et développement durable”.

5. Une liste des projets de la FAO dans la région sera disponible lors de la session conjointe en octobre.
